

Le Système Saturne

On sait comment les **anomalies** permettent de découvrir ce qui se passe sous la surface des apparences ordinaires. Même dans le domaine des OVNI on peut dire qu'il existe des apparences ordinaires comme les soucoupes volantes de Kenneth Arnold et les petits pilotes de Marius Dewilde. Par contre, on peut se demander s'il ne faut pas considérer comme une singulière anomalie l'existence réelle ou même imaginaire d'un accident causé par un OVNI « en difficulté » au-dessus de l'île Maury (Etat de Washington) le 21 juin 1947, donc trois jours avant l'incident Kenneth Arnold (1). Nous en rapprocherons une autre anomalie remarquable : **le manège des androïdes** (ou pseudo-androïdes) sur la soucoupe volante de Steep Rock Lake (Canada) le 2 juillet 1950 (2).

L'histoire actuelle des soucoupes volantes commence-t-elle vraiment par un accident ou même l'idée d'un accident ? L'équipage d'une soucoupe volante est-il composé de robots anthropomorphes ou d'humanoïdes mécanisés ? Laissons de côté la multitude des suppositions possibles. Chacun les imaginera sans peine. Pour tenter de comprendre nous restreindrons la base de notre examen à l'identification des rapports de structure qui peuvent se présenter. Car dans les deux cas on observe la description d'une **opération rotatoire mécanique**.

Le modèle Saturne

A Lufkin (Texas), le 22 avril 1950, le pharmacien Robertson descend de voiture pour observer un OVNI qui le poursuivait à une cinquantaine de mètres. L'engin remonte aussitôt « en tournant sur

lui-même comme une soucoupe volante » (3). Expression caractéristique confirmée par maints exemples. Certains témoignages vont beaucoup plus loin dans la description du **mécanisme** en cause.

Quelques jours plus tôt, à Amarillo (Texas), le 9 avril 1950, le jeune Lightfoot s'approcha si près de l'OVNI qu'il put le toucher. C'était une petite soucoupe volante pas plus grande qu'un pneu de camion. Elle était composée de deux parties nettement distinctes :

« Sa partie inférieure était arrondie et sa partie supérieure ressemblait à une assiette creuse, un **léger espace subsistait entre les deux parties** » (4).

Certes le témoin n'a que 12 ans alors et son camarade de 9 ans est resté anonyme, mais David Lightfoot a été **blesé** au visage et aux mains par un jet brûlant sorti de l'engin au décollage, et son récit est confirmé par la version que recueillit le major Keyhoe. On y trouve ces précisions capitales :

La partie supérieure de l'engin ne cessa pas de tourner comme une toupie, pendant l'atterrissage, et ce mouvement rotatif s'accéléra pour le décollage (5).

L'incident Linke à Hasselbach (Allemagne Orientale) dans la semaine du 7 juillet 1952 permet de mentionner un prototype du même genre beaucoup plus grand puisqu'il transportait deux hommes d'équipage. Cet incident fit l'objet de deux déclarations du major Linke, la première le 7 juillet 1952 à Berlin aux autorités militaires anglo-américaines (6), la seconde au Sunday Graphic à Londres la semaine suivante (7). Selon ces deux déclarations, l'engin était constitué en **deux parties nettement articulées** : d'une part une sorte de cabine centrale fixe, d'autre part un énorme anneau concentrique capable de monter et de descendre par rapport à la cabine. Seule la version recueillie par le Sunday Graphic mentionne que **l'anneau tournait de plus en plus vite autour de la cabine centrale au moment du décollage** (8).

Un troisième prototype composé d'une **sphère entourée d'un anneau de Saturne** a été signalé notamment à Oloron le 17 octobre 1952, par la fameuse observation de M. Prigent (9). A cause de l'altitude et malgré ses jumelles, le témoin ne paraît pas avoir pu constater si les sphères et les anneaux tournaient et de quelle façon.

Un engin du même type, « ressemblant à Saturne » a été observé le 27 juin 1975 par M. Nicola au-dessus de l'île de la Trinité (Atles). Les officiers, marins et spécialistes à bord de l'avisobrézilien « Almi » Des photographies typiques ont été prises. Nous renvoyons simplement à l'article de Michel Bougard (10). Il semblerait que là aussi le temps nuageux n'ait pas permis aux témoins d'observer les mouvements relatifs (éventuels) de l'anneau.

Citons aussi l'observation faite le 27 juin 1975 par M. Nicola au-dessus de l'île de la Trinité (Atles). La sphère à 50 m. d'altitude au-dessus de l'île était entourée d'un anneau séparé par une distance si visible qu'il était à 2 mètres (11). On pourrait alors bien d'autres observations sur des formes semblables. En revanche, les témoignages sont très souvent vagues sur la question des mouvements relatifs de la partie pivot et la partie périphérique. La surprise, le manque de précision sur des objets arrondis peuvent être souvent les causes de l'erreur. La transmission de cette information est souvent défectueuse dans les comptes rendus.

Deux témoignages plus récents illustrent la difficulté d'observation. Le 14 juillet 1975 (Estramadure), M. Robert observait un humanoïde derrière les « tiges » d'une soucoupe, à 70 m. d'altitude. Il ne faut pas seulement dire que **l'engin tournait autour de son axe**, sans distinguer d'avance la partie à Casale (Piémont) le 16 août 1975, Bellingeri observèrent, à 1200 m., un OVNI qu'ils détaillèrent à l'aide d'un télescope :

- un habitacle rond, en haut, au-dessus duquel ils apercevaient deux « tiges »,
- un autre disque, placé plus bas, avec des petites lumières dans l'ombre la partie inférieure.

Soudain, l'appareil s'approcha et on vit : « **Le disque extérieur, celui des lumières se mit à tourner et à siffler** » (13). La proximité

1. Gérald Heard, Les soucoupes volantes, tr. f. Ed. Horay, 1951, p. 13 sq et Ruppelt, Face aux soucoupes volantes, tr. f. Ed. France-Empire, 1958, p. 38 sq.
2. Frank Edwards, Les soucoupes volantes affaire sérieuse, tr. fr. Ed. Laffont, p. 144, 1966.
3. D'après une coupure de presse du Los Angeles Daily News du 22 avril 1950 in Scully : Le mystère des soucoupes volantes, tr. fr. Ed. Del Duca, 1951, p. 202.
4. Los Angeles Time du 10 avril 1950, selon Scully, loc. cit. p. 200.
5. Keyhoe, Le dossier des soucoupes volantes, tr. fr., Ed. Hachette, 1954, p. 103.
6. F. Edwards, loc. cit. p. 152-154.
7. C'est la vie n° du 10 juillet 1952 et Jimmy Guieu, Les soucoupes volantes ont atterri, Ed. Fleuve Noir, 1954, p. 52.
8. Comme pour le cas Lightfoot, on voit une fois de plus combien le problème des variantes dans les récits est important; nous y reviendrons à part, car le cas Linke, entre autres, pose de graves problèmes à cet égard.
9. Cf., entre autres notre article sur la Structure du phénomène témoins et l'illustration qui l'accompagne dans le n° 1, hors série, d'Infoespace, p. 3 sq.

de volante » (3).
armée par maints
s vont beaucoup
lu mécanisme en

rillo (Texas), le 9
l'approcha si près
C'était une petite
de qu'un pneu de
deux parties net-

ondie et sa partie
assiette creuse, un
les deux parties »

is alors et son ca-
onyme, mais David
e et aux mains par
u décollage, et son
on que recueillit le
es précisions capi-

n ne cessa pas de
ndant l'atterrissage,
léra pour le décol-

(Allemagne Orien-
llet 1952 permet de
même genre beau-
transportait deux
ident fit l'objet de
nke, la première le
orités militaires an-
de au Sunday Gra-
vante (7). Selon ces
t constitué en deux
l'une part une sorte
tre part un énorme
de monter et de
abine. Seule la ver-
Graphic mentionne
en plus vite autour
ent du décollage (8).

posé d'une sphère
turne a été signalé
octobre 1952, par la
rigit (9). A cause
nelles, le témoin ne
si les sphères et les
elle façon.

Un engin du même type, « ressemblant à la pla-
nète Saturne » a été observé le 18 janvier 1958,
auprès de l'île de la Trinité (Atlantique Sud) par
les officiers, marins et spécialistes d'hydrographie
à bord de l'avisso brésilien « Almirante Saldanha ».
Des photographies typiques ont été prises. Nous
renvoyons simplement à l'article très documenté
de Michel Bougard (10). Il semble malheureuse-
ment que là aussi le temps nuageux et la distance
n'aient pas permis aux témoins d'observer les
mouvements relatifs (éventuels) de la sphère et
de l'anneau.

Citons aussi l'observation faite à Pont-à-Mousson
le 27 juin 1975 par M. Nicolas, au sujet d'une
sphère à 50 m. d'altitude au-dessus des toits. Elle
était entourée d'un anneau séparé de la sphère
par une distance si visible qu'il estime l'intervalle
à 2 mètres (11). On pourrait ajouter, sans doute,
bien d'autres observations sur les structures de
formes semblables. En revanche, les mêmes té-
moignages sont très souvent lacunaires sur la
question des mouvements relatifs entre la partie
pivot et la partie périphérique. La trop grande
distance, la surprise, le manque de points de re-
pères sur des objets arrondis, lisses et brillants
peuvent être souvent les causes de cette impré-
cision du côté des témoins. On a vu aussi que la
transmission de cette information est souvent très
défectueuse dans les comptes rendus.

Deux témoignages plus récents montreront la dif-
ficulté d'observation. Le 14 juin 1973, près de Mé-
dellin (Estramadure), M. Romero distingue des
humanoïdes derrière les « hublots » de la sou-
coupe, à 70 m. d'altitude environ, mais il peut
seulement dire que l'engin tournait sur son propre
axe, sans distinguer d'avantage (12). Par contre
à Casale (Piémont) le 16 avril 1974, M. et Mme
Bellingeri observèrent, à 12 ou 13 m d'altitude,
un OVNI qu'ils détaillèrent avec précision. Il com-
portait :

- un habitacle rond, en partie transparent, dans
lequel ils apercevaient des « personnages cas-
qués »,
- un autre disque, placé autour de l'habitacle,
plus bas, avec des petites lampes et laissant
dans l'ombre la partie inférieure obscure.

Soudain, l'appareil s'apprêta à décoller :

« Le disque extérieur, celui sur lequel se trouvaient
les lumières se mit à tourner plus rapidement et
à siffler » (13). La proximité et la complexité de

Le témoignage du major Linke publié à la une du Sunday
Graphic (Doc. Rey d'Aquilla).



l'engin, l'attention des témoins et le caractère
exhaustif du compte rendu ont permis de recueil-
lir ces précisions (14). En attendant de nouveaux
compléments d'information nous retiendrons donc
au moins cette hypothèse de travail : à travers
les variantes des divers prototypes observés, on
constate un invariant spécifique (peut-être géné-
ralisable) : chacune de ces soucoupes constitue
**un ensemble composé de deux éléments qui sont
deux parties : une partie pivot et une partie ro-
tative.** C'est ce que nous appellerons le modèle
Saturne.

L'opération Saturne entre plusieurs objets

Selon le capitaine Ruppelt, ancien chef de la

10. Inforespace n° 14, pp. 22-31.
11. Lumière dans la nuit n° 154, p. 19.
12. Inforespace n° 22, p. 14.
13. Inforespace n° 21, p. 20.

14. On en rapprochera les indications fournies par Scully,
sur la « conférence » de Denver (loc. cit., p. 34) et le
témoignage Higgins » présenté par Coral Lorenzen
dans Humanoïdes (J'ai Lu), p. 107, mais tout reste à
éclaircir sur l'origine réelle de ces informations. Nous
y reviendrons.

Commission Soucoupe, l'affaire de l'île Maury est la **plus sordide mystification** de l'histoire des UFO (15).

L'île Maury est un îlot désert situé à 5 km du port de Tacoma, au fond de l'immense golfe de Puget Sound (Etat de Washington). Ce golfe se trouve lui-même entre la région côtière du Pacifique et la chaîne des Monts Cascade où culmine le Mont Rainier (près duquel Kenneth Arnold aperçut les « premières » soucoupes volantes). Or, en juin ou juillet de la même année, Harold Dahl, marin du port de Tacoma raconta qu'il avait vu au-dessus de l'île Maury, le 21 juin, (donc 3 jours avant l'incident Arnold) un groupe d'OVNI. Le rapprochement des dates et des lieux est frappant. Il n'a rien d'in vraisemblable.

Ce qui a donné à cette affaire un caractère sensationnel, c'est que Dahl a prétendu aussi posséder des **photographies** des OVNI et même des **fragments d'OVNI** tombés d'un engin en difficulté. Or Dahl a été incapable de produire ces pièces à conviction, à part un vulgaire fragment de « mèchefer », de sorte que ses « preuves » se sont retournées contre lui. Le rapport de l'Armée de l'Air déclare qu'il a avoué sa mystification au sujet des fragments d'OVNI. Quant aux photographies, il a seulement dit qu'ils les avaient « égarées ».

Si fâcheuses que soient ces circonstances, elles ne suffisent pas à prouver automatiquement que le **noyau primordial** du récit de Dahl soit une pure invention. Il existe bien d'autres cas de ce genre dans le domaine des OVNI et ailleurs. Ruppelt lui-même souligne que l'affaire a été manipulée et exploitée par un éditeur de Chicago.

Il convient donc maintenant d'examiner de près la **structure interne** du récit de Dahl, d'autant plus que tout ce qui concerne cette époque de la **naissance simultanée de l'histoire et du mythe actuel des OVNI** possède un **intérêt primordial** dans tous les sens du mot. Malgré les obstacles, cette analyse n'est pas impossible, Ruppelt et Heard (chroniqueur scientifique à la B.B.C.) partant d'intentions et de sources diamétralement opposées en ont donné deux versions différentes qui se recoupent soit en se confirmant, soit en complétant leurs lacunes, du moins sur les relations entre les OVNI (16).

15. Ruppelt, Face aux soucoupes volantes, p. 42.

16. Heard, p. 15 sq.
Ruppelt, p. 40 sq.

Première manœuvre des OVNI

Dahl n'était pas un officier de police, mais un marin chargé de patrouiller aux environs de Tacoma pour recueillir les épaves de bois flottant. Selon son récit, le 21 juin 1947, il était parti sur sa petite vedette avec deux mateLOTS, son fils et le chien de celui-ci. Soudain vers 2 h de l'après-midi, alors qu'ils étaient tout près de l'île Maury, ils aperçurent juste au-dessus d'eux en l'air à 600 m d'altitude environ, un groupe de six OVNI. C'étaient de grands disques argentés, brillants, qui descendaient très lentement à la verticale des témoins. Un des disques semblait immobile, car **il tenait la place centrale, tandis que les autres tournaient autour de lui**. Cette indication est suffisante à elle seule pour observer qu'en pareil cas l'ensemble des six OVNI composait un **ensemble Saturne** formé non plus d'un seul objet (ou élément) en deux parties, mais de plusieurs objets (ou éléments) autonomes provisoirement associés, l'un pour servir de pivot, les autres pour tourner autour de lui.

Peut-on aller plus loin ? Selon Ruppelt, Dahl pensa que le disque central était **en difficulté**. Pourquoi ? Il ne l'explique pas. Heard dira plus tard que le disque fut allégé par la chute des « fragments ». Interprétation tardive et intellectuelle. Pour que Dahl ait pensé que le disque central était en difficulté, il fallait une raison apparente, évidente, spectaculaire, surtout pour un objet totalement inconnu. Pas tout à fait. A mesure que les disques descendaient et se rapprochaient, les témoins observèrent qu'en fait ces OVNI avaient plutôt la forme de « pets de nonne » (Ruppelt), ou, si l'on préfère, de grands anneaux d'environ 30 m. de diamètre, 7 m. d'ouverture médiane, et des hublots à la périphérie.

Cette observation étant faite, quand Heard déclare que le disque central « bougeait aussi, mais verticalement, plongeant vers la mer » peut-être faut-il comprendre que ce disque était **en position verticale**, avec ses hublots de travers, comme ceux d'un navire qui coule à pic ou d'un avion en chute verticale, avec cette seule différence que la descente se faisait **au ralenti et en silence**. Dans ce cas, un marin et qui plus est un ramasseur d'épaves comme Harold Dahl pouvait légitimement penser que le mystérieux engin était en difficulté. Dans cette perspective on peut supposer que l'**ensemble Saturne** n'était pas une manœuvre

quelconque, mais une **sauvetage** ». Elle réussit à 150 m. d'altitude au-dessus du point central s'immobilisant dans la première phase de

Seconde manœuvre

Selon Heard, cette seconde manœuvre est simple : « **le disque central tombe et les autres fragments tombèrent d'une épaisse vapeur** ».

Le disque ainsi allégé descendait vers le large, suivi par les autres (Il est clair que le disque central était « en difficulté », donc

La version Ruppelt est plus complexe : dès que le disque central tombe, un des disques périphériques parut entrer en contact avec les positions relatives ? L'ensemble se sépara en deux : « **Lorsque le disque central se sépara, il y eut une explosion de ceux d'un métal extrême qui tombèrent du trou central** ».

Essayons de bien voir la seconde manœuvre et quel en est le résultat : reportons à ce que nous avons dit des « fragments » sont tombés. Le disque central qui était finalement s'est trouvé « allégé » et les « fragments » sont tombés. Normalement, les disques ne peuvent être superposés, le disque central se place au-dessus du trou central d'un objet métallique. La fin logique (?) de la manœuvre (Heard) ou bien au contraire par un **décrochage** des disques : les manœuvres sont fondées : les disques qui n'ont peut-être rien de rationnellement réel des

Restons au niveau de la première manœuvre. Heard décrit d'abord le disque **métallique** qui tombe. Ruppelt dit qu'aussitôt que les disques tombent, les morceaux d'un métal extrême tombent du trou central et tombent vers l'eau ».

OVNI

ciér de police, mais un
ller aux environs de Ta-
épaves de bois flottant.
in 1947, il était parti sur
eux matelots, son fils et
d'ain vers 2 h de l'après-
tout près de l'île Maury,
dessus d'eux en l'air à
un groupe de six OVNI.
ques argentés, brillants,
itement à la verticale des
s semblait immobile, car
le, tandis que les autres
Cette indication est suf-
observer qu'en pareil cas
composait un **ensemble**
d'un seul objet (ou élé-
mais de plusieurs objets
s provisoirement associés,
t, les autres pour tourner

Selon Ruppelt, Dahl pen-
était **en difficulté**. Pour-
bas. Heard dira plus tard
par la chute des « frag-
tardive et intellectuelle.
sé que le disque central
ait une raison apparente,
surtout pour un objet to-
ut à fait. A mesure que les
et se rapprochaient, les
en fait ces OVNI avaient
ts de nonne » (Ruppelt),
rands anneaux d'environ
d'ouverture médiane, et
rie.

ite, quand Heard déclare
ougeait aussi, mais verti-
la mer » peut-être faut-il
ue était **en position verti-**
de travers, comme ceux
ic ou d'un avion en chute
e différence que la des-
i **et en silence**. Dans ce
est un ramasseur d'épa-
hl pouvait légitimement
engin était en difficulté.
on peut supposer que
ait pas une manœuvre

quelconque, mais une véritable « opération de sauvetage ». Elle réussit d'ailleurs, puisque arrivé à 150 m. d'altitude au-dessus des témoins, le disque central s'immobilisa. Ce n'était pourtant que la première phase de l'incident.

Seconde manœuvre

Selon Heard, cette seconde manœuvre est très simple : « **le disque le plus bas laissa soudain tomber un objet d'apparence métallique** » dont les fragments tombèrent dans l'eau où ils soulevèrent une épaisse vapeur.

Le disque ainsi **allégé**, dit-il, remonta et disparut vers le large, suivi par les cinq autres. (Il est clair que le disque « allégé » est le disque « en difficulté », donc le disque central).

La version Ruppelt est plus complexe. Selon lui, dès que le disque central s'immobilisa à 150 m., un des disques périphériques se rapprocha et parut entrer en contact avec lui. Dans quelles positions relatives ? Là encore il ne précise pas. Mais il ajoute : « **Lorsque les deux objets (OVNI) se séparèrent, il y eut un bruit sourd et des morceaux d'un métal extrêmement léger se détachèrent du trou central** ».

Essayons de bien voir en quoi consiste la seconde manœuvre et quel en est le résultat. Si nous nous reportons à ce que nous savons déjà, les « fragments » sont tombés du disque « en difficulté », celui qui était finalement « le plus bas » et qui s'est trouvé « allégé », donc le disque central. Et les « fragments » sont tombés par son ouverture médiane. Normalement les deux disques devaient être superposés, le nouveau venu étant allé se placer au-dessus du disque central. La suite (chute d'un objet métallique ou de fragments) est-elle la fin logique (?) de la manœuvre par **délestage** (Heard) ou bien au contraire un accident imprévu par un **décrochage** maladroît ? De telles interprétations sont fondées sur des habitudes de pensée qui n'ont peut-être rien de commun avec le fonctionnement réel des OVNI.

Restons au niveau des manifestations visibles. Heard décrit d'abord un seul **objet d'apparence métallique** qui tombe en fragments dans la mer. Ruppelt dit qu'aussitôt **après la séparation**, « des morceaux d'un métal **extrêmement léger** se détachèrent du trou central... puis **tombèrent en feuille morte vers l'eau** ».

Plutôt que de rapprocher ces données de celles de nos véhicules, ne vaut-il pas mieux comparer avec d'autres cas d'OVNI.

Précisément dans notre article : **Structures du phénomène « témoins »** (17) nous avons eu l'occasion d'analyser longuement les différentes versions de l'excellent témoignage de M. Prigent à Oloron le 17 octobre 1952. Rappelons les données essentielles :

- chaque « soucoupe volante » est composée de deux parties : **une sphère et un anneau** comparé à celui de Saturne.
- ces soucoupes circulent **associées deux par deux** (horizontalement).
- avançant en zig-zags, tantôt elles se rapprochent et tantôt s'écartent l'une de l'autre, à l'intérieur de la même paire.
- « **Quand deux « soucoupes » s'écartaient l'une de l'autre, une traînée blanchâtre se produisait entre elles, comme un arc électrique** ».

« Les "soucoupes" d'Oloron laissaient **une traînée abondante** sur leur passage, comme des flocons d'ouate qui tombaient lentement au sol en se désagréant » (18).

A propos d'Oloron, nous avons déjà vu combien les aspects qualitatifs des phénomènes sont complexes et variables selon les conditions sensorielles et les images mentales qui passent dans l'esprit. Ainsi avions-nous vu M. Prigent comparer la **traînée blanchâtre** à un arc électrique ou à un écheveau nuageux, tandis qu'il comparait ensuite les fils tombés par terre, à de la laine, du nylon ou de l'amiante — en moins brillant.

Nous n'avons pas ces nuances et cette complexité pour l'objet métallique (Heard) ou les morceaux de métal extrêmement léger (Ruppelt) qui tombaient de la soucoupe de l'île Maury. Mais on se demande si cet aspect métallique et cette légèreté insolite correspondent à un phénomène différent ou semblable. On ne peut trouver ce critère que du côté des mouvements précis et nettement observables. Les voici :

- 1° - **Séparation** de deux soucoupes associées.
- 2° - **Emission immédiate d'une « matière »** d'apparence variable, (traînée ou « objet »).

17. Inforespace, n° 1, hors série, Les témoins (décembre 1977).

18. Témoignage de M. Prigent, selon France-Dimanche du 26 octobre 1952. Le texte reproduit par Aimé Michel, dans Lueurs sur les soucoupes volantes, Ed. Mame, p. 177 est pratiquement identique. Sur ce point, c'est donc cette version qui paraît juste.

3° - **Extrême fragilité ou inconsistance** de cette matière qui se **désagrège** en filaments quand ils arrivent au sol (Oloron) ou qui se **fragmente** soit dès le début, soit au contact de l'eau (île Maury).
 4° - **Extraordinaire légèreté** de cette matière qui tombe **lentement** (Oloron) ou **en feuille morte** (île Maury).

La présence de ces 4 invariants très caractéristiques permettent de conclure à l'identité de ces deux phénomènes, au point de vue du mode de production et de la matière produite. Grâce à Ruppelt et à Heard nous n'avons aucun besoin de nous préoccuper des fragments lourds du genre « mâchefer » qui ont été rajoutés après coup, et qui provenaient non d'un OVNI, mais de l'île Maury, en vertu d'une innocente plaisanterie pleine d'humour (et peut-être d'humour noir) comme si un vulgaire morceau de mâchefer pouvait remplacer une « scandaleuse » matière première tombée du ciel et volatilisée en quelques heures. Nous retiendrons donc seulement, à part, dans la donnée primitive du témoignage Dahl, tel qu'il nous a été transmis, la description d'une série de mécanismes et de phénomènes comprenant :

- 1° - Une **opération Saturne** dans laquelle il ne s'agit plus d'un objet unique composé de deux parties (fixe et rotatoire, mais d'un **ensemble** plus vaste et plus complexe mais provisoire, de **plusieurs objets autonomes**, parmi lesquels l'un d'eux tient la fonction d'**élément fixe** et les autres, celle de l'**élément rotatoire**.
- 2° - Une **opération du type Oloron**, consécutive à la précédente caractérisée par le **rapprochement** de deux objets autonomes (avec juxtaposition ou superposition), puis **séparation** et **émission** d'une matière légère qui se désagrège en tombant et ne laisse aucun échantillon durable.

19. Pour faciliter la recherche, il faut signaler que les deux « patrouilleurs » surnommés Jackson et Richards par Ruppelt, s'appellent réellement Dahl et Crisman chez Heard et que les mystérieux personnages désignés comme Simpson et son ami le pilote de ligne, par Ruppelt, ne sont autres que Kenneth Arnold et le capitaine Emil J. Smith, selon Heard. Sur Smith et la vague de juillet 1947, on se reportera utilement au livre de Michel Bougard, Des soucoupes volantes aux OVNI, Ed. SOBEPS 1976, p. 32.
20. Cf. Dessin et légende publiés par France-Dimanche, le 30 octobre 1954, pour le témoignage détaillé de M. Fortin dans le journal Résistance de l'Ouest, n° du 20 septembre 1954, reproduit dans M.O.C. d'Aimé Michel, pp. 29 et 36. Pour l'enquête du GEPA et la discussion Aimé Michel, René Fouéré, voir Phénomènes Spatiaux, n° 18, p. 26 et n° 19 p. 14. L'opposition sur la distance témoin-OVNI passe de 1 km à 50 m., l'altitude de l'OVNI de 400 ou 500 m à 6 ou 8 m.
21. Keyhoe, Les soucoupes volantes existent, tr. fr. Ed. Corrêa 1951, p. 20.
22. Keyhoe Dossier, p. 144.

On ne connaissait aucun exemple d'une telle série de mécanismes et de phénomènes en juin-juillet 1947 (19) et le témoin n'a pu que la décrire sans en comprendre la signification même sur le plan manifeste.

Quels autres exemples peut-on citer dans le même sens ? Jusqu'ici nous en avons trouvé très peu. On pourrait penser d'abord au cas célèbre de Saint-Prouant (Vendée) du 14 septembre 1954, puisque selon la première version du témoignage de M. Fortin, reproduit par Aimé Michel, le petit disque a tracé une spirale ascendante, puis descendante, autour de la nuée lumineuse en forme de cigare, mais la seconde version du même témoignage rapportée en 1968 par Dominique Jay et Jean Métayer, enquêteurs du G.E.P.A., signale une protestation catégorique du témoin, selon qui, le petit disque est sorti de la grande nuée (non de la petite fumée) au moment où cette nuée se **dissipait**. Le disque n'a donc tracé **aucune spirale** autour de la nuée (20). Que les divergences soient dues au temps et au témoin, ou à la dualité entre témoin oculaire (M. Fortin) et ses témoins auditifs (journalistes et enquêteurs), il nous est impossible de faire état du cas de Saint-Prouant comme d'une variante de l'opération Saturne. Pour en retrouver, il nous faut remonter bien plus haut et plus loin.

En 1949, le capitaine de frégate Augusto Orrego, de la marine militaire brésilienne observe dans l'Antarctique « des soucoupes volantes, l'une au-dessus de l'autre, tournant à des vitesses extraordinaires ». Cette formule laconique contient peut-être une indication valable.

Un peu plus détaillée l'observation de Culver City (Californie) du 5 juillet 1952. Plusieurs techniciens de l'aéronautique, dont l'un d'eux utilise des jumelles, observent **un engin en forme de cigare**. Soudain sur son « tribord », on voit se détacher **deux disques plus petits** qui pendant quelques minutes **décrivirent des cercles parfaits** avant de réintégrer le « vaisseau-mère » (22). Ces cercles parfaits entourent-ils l'engin en forme de cigare ? On a le droit de le supposer, mais il est très regrettable que le texte ne précise rien à ce sujet.

Nous en rapprocherons le cas le plus insolite, celui de l'aviateur Charles Lane, volant dans la région de l'Himalaya, à une date antérieure au second semestre de 1950. « Tout à coup, un objet

brillant et animé d'un mouvement vers l'appareil (l'aviateur) **fit le tour**. Il se déplaça à une vitesse. Brusquement deux hommes (Lane) se précipitèrent vers l'appareil par une main gantée et les deux cercles puis le cercle central « mal » (23). On ne peut pas raconter est racontée par Lane, exacte, ni aucun récit qui se rattache à cette observation — pas plus que le texte exact du rapport — près à certains films, pos, se souvient-il de la recherche sur la mesure observation par un article d'Aimé Michel signale le cas d'un OVNI comme dans une ironiquement que « naturel » dans le genre « fiction ».

Pratiquons donc, la méthode, actif et Reste là encore un point de la description de l'opération Saturne pratique peut-être pour un rapprochement sera électro-magnétique (à suivre)

23. Scully, Mystère, p. 144.

On demande

Vous nous demandez un OVNI. Nous vous en donnons un.

Il s'agit simplement d'informations que nous vous offrons.

En découvrant les secrets de l'OVNI, vous délasserez votre esprit.

Si cette collection vous intéresse, écrivez à M. Maurice...

Les scieurs de branche

brillant et animé d'un **mouvement giratoire** se dirige vers l'appareil (l'avion de Lane) et en fait **plusieurs fois le tour**. Il se déplaçait avec une très grande vitesse. Brusquement les moteurs stoppèrent et les instruments de bord cessèrent de fonctionner. Les deux hommes (Lane et son co-pilote) eurent l'impression de rester **suspendus en l'air, immobilisés** par une main géante. L'objet décrivit encore quelques cercles puis disparut... et tout redevint normal » (23). On nous objectera que cette histoire est racontée par Scully, qui ne donne ni la date exacte, ni aucun renseignement permettant d'identifier pratiquement le témoin — et son compagnon — pas plus que sa source d'information, ni le texte exact du témoignage, qui ressemble de près à certains films de science-fiction. A ce propos, se souvient-on de l'opinion déclarée par le major Keyhoe, un des tout premiers pionniers de la recherche sur les OVNI ? N'ayant appris la fameuse observation d'Oloron en octobre 1952 que par un article d'Adamski dans une variante qui signale le cas d'un témoin pris dans les filaments comme dans une toile d'araignée, il en conclut ironiquement que c'était un « phénomène surnaturel » dans le genre de la « mauvaise science-fiction ».

Pratiquons donc, une fois de plus, le doute méthodique, actif et tous azimuts.

Reste là encore une donnée capitale : la **structure de la description** représente exactement une **opération Saturne pratiquée par un OVNI sur un avion, peut-être pour un simple test**. On voit quels rapprochements seraient à faire avec maints effets électro-magnétiques des OVNI.

(à suivre)

Michel Carrouges.

23. Scully, *Mystère*, p. 157.

Un jeu très amusant, mais dangereux

Depuis toujours, mais surtout depuis quelques années, les ufologues se livrent à un petit jeu qu'ils semblent trouver fort amusant. En voici le principe.

On choisit, de manière assez arbitraire, une observation très connue et unanimement considérée comme authentique. De préférence, le cas en question a été étudié par un groupement ou par un chercheur rival, mais il n'est pas interdit de prendre un cas étudié par un enquêteur de son propre groupement. Le jeu consiste alors tout simplement à s'acharner à démontrer que ce cas n'était qu'un canular ou un phénomène banal qui ne méritait pas le label OVNI. Que le joueur mène pour ce faire une contre-enquête sur le terrain ou qu'il se contente, ce qui est moins fatigant, de réfléchir dans son fauteuil, il ne manque jamais de parvenir à ses fins, car un cas isolé peut toujours être réfuté, si on invoque par exemple des conditions atmosphériques tout à fait particulières ou une fraude diaboliquement habile.

Les avantages psychologiques que l'ufologue retire de ce travail de démolition sont multiples et évidents. D'une part, les chercheurs rivaux qui avaient authentifié le cas apparaissent comme de gros naïfs peu dignes de confiance, ce qui permet d'assouvir à bon compte de vieilles rivalités entre personnes ou entre groupements. D'autre part, on ressent l'intense satisfaction de se présenter soi-même comme un esprit pénétrant qui a vu plus clair que les autres : il s'agit en fait de prouver aux autres — et à soi-même — que l'on n'est pas prêt à avaler n'importe quoi et que, pour être ufologue, on n'en est pas moins doté de sens critique. Un autre avantage en découle immédiatement :

On demande des codeurs

Vous nous demandez parfois comment participer activement à une recherche sur les OVNI. Nous vous offrons une opportunité de le faire : devenez codeur de la SOBEPS.

Il s'agit simplement de lire en détail certaines revues ou ouvrages et d'en extraire les informations sur des fiches. Si vous possédez une ou plusieurs langues étrangères, vous nous serez encore plus utile.

En découvrant des livres inconnus et en prenant connaissance de cas inédits, vous vous délasserez et nous rendrez en même temps un fier service.

Si cette collaboration vous intéresse, écrivez au responsable du département « codage » : M. Maurice Verhoost, SOBEPS, avenue Paul Janson 74, 1070 Bruxelles.